



## Journée de mobilisation du 6 juin 2017

Lors de l'**Agenda Social** du **3 juillet 2014**, l'exécutif a présenté aux organisations syndicales ses orientations quant à l'Avenir du Service Public Local (**ASPL**).

S'en sont ensuite suivies d'autres rencontres, apportant des précisions quant au nombre de suppressions de postes envisagé. Une information détaillée du DGS sur la **feuille de route** a été envoyée à **chaque agent-e** le **21 septembre 2016**.

Parmi ses objectifs, l'exécutif s'était fixé de réduire le nombre des agents-es, sans procéder toutefois à des licenciements. Cet objectif est en cours de réalisation .....

En contrepartie de cette diminution des effectifs de l'ordre de 10% (non-remplacement des départs et privatisation de certaines missions du service public), les agents devaient bénéficier de **meilleures conditions de travail** et de la **pérennisation des avancées sociales**.

Nos trois organisations syndicales ont, dès ces annonces, déclaré être **opposées** à l'option de la **privatisation**, qui selon nous n'apporte rien de positif aux usagers et à l'administration. En attestent d'ailleurs certains retours en arrière de la collectivité et la colère des usagers quant à la dégradation de la qualité du service public. Sans oublier la création d'emplois précaires pour les salariés du secteur privé. Et les problèmes de reclassement pour les collègues dont le poste est supprimé ....

Néanmoins, dans ce contexte où **seule la diminution des effectifs a été entreprise**, nous attendons toujours que les engagements de l'exécutif en faveur du personnel soient pris : **amélioration des conditions de travail**, **revalorisation du régime indemnitaire** et des **chèques-vacances**, ainsi qu'une meilleure prise en compte des mesures d'accompagnement pour le personnel, dont la charge de travail tend à s'accroître considérablement.

Nous regrettons que, malgré nos nombreuses relances auprès de la collectivité pour mettre en œuvre ces engagements en faveur du personnel, aucune réponse ne nous ait été apportée. Absence également de réponses sur d'autres problématiques, notamment sur l'épineux dossier du **temps de travail**.

Aussi, nos syndicats ont décidé de déposer un **préavis de grève** pour la **journée du 6 juin 2017** pour l'**ensemble** du **personnel** de l'**Eurométropole de Strasbourg** afin que leurs revendications légitimes soient enfin entendues.

Nous demandons :

- **L'amélioration des conditions de travail des agents-es et des dispositifs de reclassement,**
- **La revalorisation du régime indemnitaire,**
- **L'augmentation de la participation «employeur» sur les chèques-vacances et les cotisations «mutuelles»,**
- **L'instauration du CESU garde d'enfants,**
- **L'instauration des titres-restaurant pour les agents-es ne pouvant bénéficier d'une participation «employeur» sur les repas.**

